

Demandes d'intervention technique

Les demandes d'intervention doivent être adressées à : service.admin.be@eu.panasonic.com
Elles doivent être accompagnées des documents annexes nécessaires et de votre bon de commande interne rempli et signé.



RAPPEL : Présence de l'installateur ou exploitant obligatoire

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR

Adresse :

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR OU DE L'EXPLOITANT

Société : Contact (Prénom, Nom) :

Tél. (portable) : Courriel :

Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :

Tél. (portable) : Courriel :

Adresse :

PRODUITS ET PRESTATIONS

Unité(s) Extérieure(s) :		Unité(s) Intérieure(s) :					
UE 1 :		UI 1 :		UI 2 :		UI 3 :	
UE 2 :		UI 1 :		UI 2 :		UI 3 :	
UE 3 :		UI 1 :		UI 2 :		UI 3 :	

Type d'intervention : DIAGNOSTIC DÉPANNAGE AUTRE :

Problème(s) rencontré(s) :

Code(s) erreur(s) relevé(s) :

Rappel!

Toute AMES / intervention annulée moins de 48 h avant l'intervention ou toute mise en service rendue impossible dû à une non-conformité (pas d'électricité, problème de câblage, non-respect des préconisations constructeur...) sera facturée au prix forfaitaire de **350€ HT**.

Dans le cas où un complément de charge frigorifique est nécessaire, l'installateur devra mettre à disposition la quantité requise. Dans le cas contraire, le fluide sera facturé en supplément aux tarifs ci-dessous.

DATE - DOCUMENT À TRANSMETTRE MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de l'intervention :

Date le :